

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology |
| Herausgeber: | Schweizerische Gesellschaft für Soziologie |
| Band: | 10 (1984) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Topologie pour la nuit : de Lozane-bouge à Koprock |
| Autor: | Fassa, Farinaz / Roux, Patricia |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-814576 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOPOLOGIE POUR LA NUIT : DE LOZANE-BOUGE A KOPROCK

Farinaz Fassa
Avenue d'Echallens 15
CH-1004 Lausanne

Patricia Roux
43, Chemin des Aubépines
CH-1004 Lausanne

INTRODUCTION – UN PARCOURS EN FORME D'ENTONNOIR

Etudier le "mouvement de jeunes" à Lausanne et une de ses transformations¹ au cours de ces trois dernières années — sa mue d'un mouvement de masse séditieux en une association légaliste — exige avant tout que soient définis les termes de cet aphorisme. La large utilisation qui en a été faite lui a conféré un statut qui dépasse de loin, tant dans les représentations qu'il véhicule que dans les conséquences de sa massive diffusion, l'énoncé d'un simple fait.

Les événements de 1980–81 ont été attribués au mécontentement des "jeunes", et de ceux-ci exclusivement. Ce faisant, leur portée révélatrice d'un malaise dans une société consensuelle a été réduite à une crise temporaire et éphémère, puisqu'êtant due justement à une catégorie sociale définie

1) Il est bien clair que le mouvement a laissé des traces multiples. Il a d'une part institué des pratiques qui lui survivent (affichage "sauvage", graffiti...) et a d'autre part donné naissance ou prêté main forte à des initiatives dont la diversité reflète l'éclatement des revendications et des horizons. Certains groupes ou individus squattent les logements et locaux vacants, d'autres reprennent à leur compte la lutte pour la "libéralisation du cannabis" — un des mots d'ordre de Lôzane-Bouge — en mettant notamment sur pied un "Festival-rock de la Pleine Lune"; d'autres encore tentent de faire revivre la vie nocturne qui a immédiatement succédé au "temps des manifs". Nous nous centrerons sur ces derniers car ils sont les seuls, selon nous, à dépasser le stade d'une acticité ponctuelle et à construire un projet à plus ou moins long terme.

par son caractère transitoire. La résurgence, à ce propos, du concept artificiel d'une catégorie sociale homogène — la jeunesse — a permis d'expulser le problème hors de la sphère spécifiquement politique. Toute identité autre que provisoire a été déniée à cette catégorie, et, ses besoins n'ont été examinés, compris qu'à travers le filtre du conflit de génération.

Le mouvement a montré par sa révolte et ses manifestations qu'il refusait de s'identifier à l'identité sociale dominante (traduite comme étant celle du monde adulte) dont la centralité est le travail. Ce phénomène a en fait été totalement évacué par une catégorisation des individus dans le mouvement en termes d'âges — donc faisant référence à une donnée biologique inéluctable. La présence, dans les manifestations puis dans les lieux occupés par les "jeunes", de bon nombre d'adultes (entre 25 et 35 ans) tend à prouver au contraire que les raisons de leur regroupement sont autres. Il nous semble ainsi plus pertinent de définir ce groupe d'individus en rupture par son *extériorité au travail*,² corollaire au refus de la désignation de *temps* et *d'espaces* spécifiques à certaines activités.

Mais il faut noter que ce mode de faire a aussi permis aux individus mécontents de s'assimiler à un groupe reconnu comme force sociale, même si toute potentialité novatrice lui était niée par le discours dominant. Ce dernier élément est fondamental pour comprendre l'évolution de la situation lausannoise, i. e. le repli progressif d'un groupe construit dans et par l'affrontement en un groupe qui négocie avec les Autorités locales.

2) Il ne s'agit pas de nier que la majorité des manifestants étaient des jeunes de moins de 25 ans, mais d'opérer un renversement dans l'explication usuellement avancée et de considérer la minorité des adultes présents comme significative: ceux-ci ont en commun avec la catégorie d'âge précitée une distance vis-à-vis du travail, distance volontaire en ce qui concerne les adultes, souvent subordonnée à leur situation (apprentis, écoliers, étudiants) pour ce qui est des jeunes.

AFFRONTEMENT DANS LES RUES DE LAUSANNE

Des jeunes réclament un centre autonome



Rue de l'Université : les jeunes ne passeront pas.

Organisée par le mouvement Lausanne bouge, une manifestation réclamant un lieu de rencontre pour les jeunes, a réuni samedi après-midi à la place de la Palud, près de 200 personnes. Si au début le rassemblement s'est fait dans le sourire et le calme, dès que la foule s'est mise en marche des slogans ont été scandés montrant sa volonté de se solidariser avec la jeunesse zurichoise.

Dès la rue Caroline et la rue de Bourg, dans le centre de la ville, les cris ont commencé à s'amplifier, et au passage, certains en ont profité pour inscrire au spray quelques graffitis sur les vitrines des magasins. Malgré de nombreux appels au calme lancés au sein même des participants, une vitrine de la SBS de la place Saint-François a été démolie. Des trolleybus

Un autre rendez-vous

gré les tracts distribués, a commencé à faire part de son insatisfaction. Plus loin, à la rue de l'Ale, des présentoirs à chaussures et des échafaudages furent renversés. Certains s'en prirent aux automobiles, frappant carrosserie et vitres tant et si bien que certaines d'entre-elles ont volé en éclats sous les yeux ahuris des conducteurs.

Tournant décisif

Au Comptoir, entrée Jomini, des croix gammées et d'autres sigles nazis apparurent sur les caisses. Quelques individus vinrent narguer les policiers. A ce moment précis, la manifestation a pris un tournant décisif : des visiteurs exaspérés s'en sont pris à un des jeunes pour le neutraliser. Deux ou trois policiers intervinrent, dérives : arrêt de manifestation, liberté d'affichage et de distribution de tracts. — dr

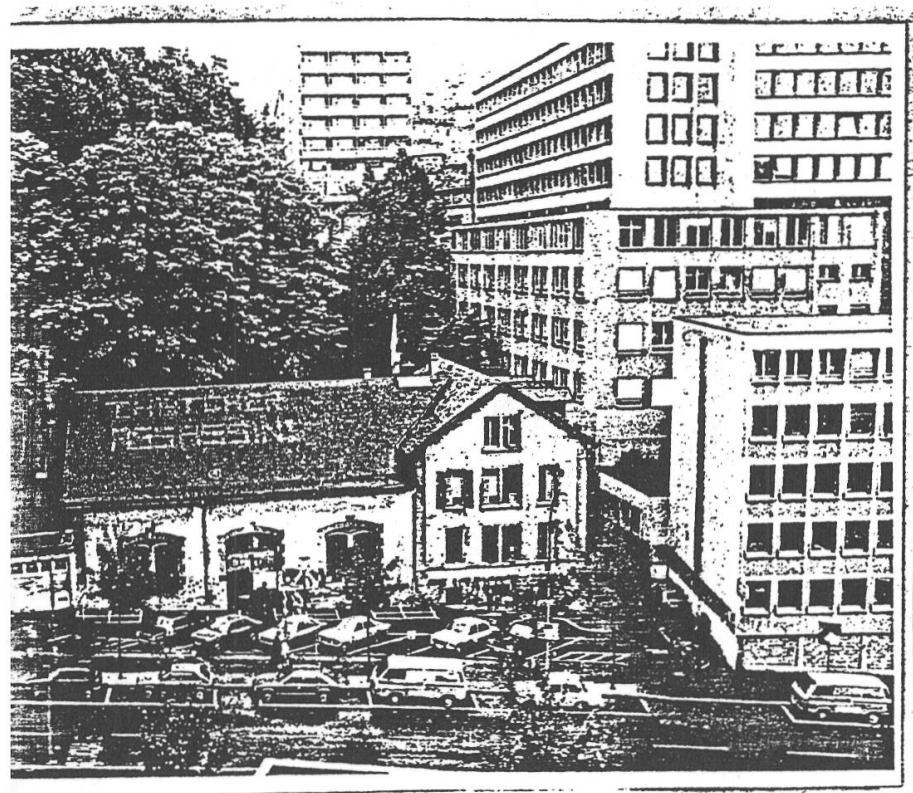
gendarmes les attendaient avec lacrymogène. Le repli fut instantané, que l'on estimait alors à 400 personnes, d'investir l'entrée secondaire de la place de la Riponne, surveillée par une brigade de gendarmerie, «surtiens» par les manifestants en accoutrement, lancèrent aux jeunes lacrymogènes. Certaines leur furent renvoyées.

Il était 16 h. 15. La manifestation fut momentanément arrêtée, les groupes se disperserent en place de la Riponne, non sans plusieurs actes de vandalisme et de dégradation de signalisation routière. S'ils établirent une barricade afin de faire progresser la police municipale qui poursuivait à la place de la Riponne, «sur, ce n'est pas le vent, mais le vent qui nous vivons.»

J.-L. L.



Place de la Riponne : « on » e



Le Cabaret Orwell



«Petite chronique DES EVENEMENTS»

1980-81: Des manifestations de "jeunes" sillonnent les rues de Lausanne les samedis. La quiétude est troublée par ce bruit inattendu et inavouable. "Un centre autonome" est demandé, mais surtout la rue est occupée. Les "jeunes" refusent de négocier: pas de délégation, "des négociations à la polonaise". Des arrestations aussi. Beaucoup.

1981: L'accalmie: un local est trouvé après une occupation. Le Centre Autonome s'installe au cœur de la ville. Il végète. Besoin de musique, de boisson... Le Cabaret Orwell 84 est ouvert sans autorisation. Bruit, aubes sans sommeil, alcool réunissent les "jeunes". Un lieu où "l'on se retrouve" existe.

de mai à octobre 1982: La canton de Vaud porte plainte contre la Ville: le bruit dérange. Le Cabaret Orwell 84 est fermé. Peu de réactions: les "jeunes" ne rappellent que faiblement leur existence; des lettres protestant contre la fermeture du Cabaret Orwell 84 et en demandant la réouverture sont envoyées; des cafés sont investis par la faune qui fréquentait ce lieu paralégal. Les Autorités admettent que le besoin d'un tel lieu est prouvé. Promesse est faite d'un autre local pour les "jeunes" dans les plus brefs délais (juillet 1982), mandat est donné à une Commission pour étudier les besoins de la jeunesse lausannoise.

septembre 1982: Les expéditeurs des lettres regroupent des anciens usagers du Cabaret Orwell 84, fâchés de sa fermeture et frustrés par son absence, et constituent une Association pour la promotion du rock à Lausanne (Koprock). Son objectif est de permettre à la culture rock de s'exprimer. Il faut à cet effet avant tout trouver un local, un lieu, un espace où faire revivre la vie nocturne de l'ère du Cabaret.

1983: Le projet s'élabore au fil des mois parallèlement aux négociations menées avec les Autorités par l'intermédiaire de la Commission de la jeunesse ("Groupe 3").
Un local est trouvé (après que Koprock a fait seul de longues recherches), sa gestion par l'Association est acceptée à la condition que le fonctionnement de cet avatar de Orwell 84 se fonde dans la légalité, siée aux divers Règlements et Lois qui régissent les bars.

La construction — sélective et loin d'être exhaustive — de la "Petite chronique des événements" nous a été dictée par la *permanence des protagonistes*: il faut relever que les initiateurs de Koprock (ainsi que la plupart de ses membres) sont d'anciens manifestants de Lôzane-Bouge, d'anciens usagers du Cabaret Orwell. Ce sont donc des ex-pratiquants d'un espace illégal, puis paralégal qui ont adopté à un certain moment les conditions d'une situation légalisée afin d'obtenir un lieu où la vie de noctambules soit possible. On pourrait résumer le projet de Koprock en parlant d'un nouveau Cabaret Orwell, mais d'un nouveau cabaret qui se plie aux normes légales, normes qui régissent avant tout l'occupation du temps — horaires — et de l'espace définition d'un lieu, règlements de construction, d'hygiène.

Comprendre cette nouvelle orientation et ce resserrement des revendications nécessite de refaire l'histoire du mouvement lausannois en prenant comme fil conducteur et le temps et l'espace.

Il nous semble qu'une lecture du mouvement lausannois guidée par ces deux composantes permettra de mettre en lumière une logique qui neutralise progressivement l'affrontement de 1980–81 jusqu'à le faire passer pour une mésentente superficielle, un dialogue impossible pour des raisons conjoncturelles seulement. Au fur et à mesure que la menace s'est faite moins pesante pour l'Ordre — il parvient dans un premier temps à endiguer le débordement spatial des manifestants dans un seul lieu (le Cabaret Orwell), puis dans une seconde phase à délimiter un temps aux débordements (horaire d'un éventuel lieu "similaire") — les demandes de la jeunesse sont acceptées comme légitimes, ses besoins conçus comme spécifiques.

Cette transformation dans l'attitude des Autorités face aux "jeunes" peut s'expliquer par un changement du rapport de forces. En réintégrant la sphère du Politique par le biais des négociations, les "jeunes" admettent le fonctionnement a-conflictuel de la Suisse — ou plutôt l'institutionnalisation du conflit, donc sa neutralisation — les Autorités acceptant en contre-partie leur existence et leurs besoins particuliers.

Il faut noter que ces glissements restaurent le consensus: les Autorités payent par cette ouverture la rançon du mouvement social; les "jeunes" payent quant à eux l'échec de leur mouvement factieux puisqu'on leur reconnaît comme *seul* caractère distinct l'appartenance à une classe d'âge.

Il est intéressant dans cette optique de relever qu'on "offre" simultanément aux "jeunes" une maison pour le rock et la vie nocturne, et un atelier pour vélomoteurs. La reconnaissance de ces deux types de besoins les établit comme équivalents. Elle réduit par là-même la portée des révoltes de 80–81

à un mouvement qui ne signifie pas une remise en cause globale mais exprime seulement le manque de certains équipements.

Nous allons maintenant tenter d'analyser les facteurs qui caractérisent et expliquent cette logique de rétrécissement dans laquelle le mouvement des jeunes à Lausanne a été entraîné (et s'est enfermé). Elle dénote un changement radical de la nature du mouvement. D'une totalité de lieux investis par les manifestations ("De la rue occupée"), le mouvement s'est replié sur un espace paralégal ("De l'enclave désignée"), puis, après la fermeture du Cabaret Orwell 84, certains de ses anciens usagers n'ont pu que se réorganiser en tolérant l'Ordre établi ("D'un bar légal").

1. DE LA RUE OCCUPEE

1.1. *Spécificité des mouvements de jeunes lausannois*

On a beaucoup parlé dans les premières années de 1980 de l'impact de Zürich sur la naissance du mouvement des jeunes en Suisse et sur la définition des revendications de ce dernier. Suffisamment d'auteurs se sont exprimés dans ce sens au sujet de Lôzane-Bouge pour que nous n'y revenions pas. En revanche, il nous paraît important de dire quelques mots de la spécificité du mouvement à Lausanne.

En effet, on peut repérer dans l'histoire de cette ville quatre mouvements importants de révolte de la jeunesse. Il s'agit de la lutte pour la réouverture du bar à café Le Barbare (1970), de la lutte du CAC (Comité Action Cinéma – 1971), de la lutte de mai 1977 (concernant surtout les cafés-restaurants le Major Davel et le Buffet de la Gare), et enfin de Lôzane-Bouge (1980–1981). Nous n'en ferons pas l'histoire ici, bien que cela ne soit pas sans intérêt, mais nous tenons à souligner quelques aspects de la logique commune qui les a conduites.

Ces quatre mouvements ont une similitude structurelle: l'action d'un, de plusieurs groupes ou individus a servi à catalyser des révoltes et des résistances jusque là dispersées. Autour de ces noyaux se sont en fait regroupées des centaines de jeunes, étudiants, scolarisés, apprentis et jeunes travailleurs.

UNE JEUNESSE SAINNE... Pour rester sain : BOUGER !

Samedi dernier, comme l'a dit la Tribune :

Dimanche 19 octobre 1980

Premières lignes

MANIFESTATION PACIFIQUE, CHARGE DE LA POLICE À LAUSANNE

Le centre autonome a vécu dix minutes

malgré la volonté de la Municipalité d'écraser
le mouvement (85 arrestations)...

LAUSANNE

NA PAS FINI DE BOUGER



LA REPRESSEION DE SAMEDI DERNIER EXIGE UNE RIPOSTE SANS PRECEDENT.
POUR CELA, IL FAUT NOUS PREPARER ET NOUS ORGANISER.

ASSEMBLÉE

samedi 25 octobre 1980, 14 heures
Salle des Vignerons (Gare CFF)

* Venez à l'Assemblée générale pour débattre et discuter des actions futures !

* Des collectifs (écoliers, apprentis, affichage, etc.) se sont constitués : venez les rejoindre !

La centralité géographique et politique de ces mouvements a été définie par *l'occupation de la rue* et la revendication de *lieux d'agrégation* pour les "jeunes". Il semble évident que la logique qui relève à la fois du mouvement dans la rue et de l'exigence du lieu "autonome" reflète deux orientations potentiellement contradictoires:

- La nécessité de dépasser l'atomisation et la parcellisation des individus sur les lieux de travail et d'étude où l'affrontement au pouvoir de commandement semble plus difficile et la construction d'un rapport de forces moins aisée.
- La tendance "alternativiste" qui, ne représentant souvent que la fatalité de donner un but à une "insurgence" (occupation de la rue), ne peut se prolonger, malgré les jouissances qu'elle prône, face à la répression et à l'isolement des mouvements au sein de la société civile.

Ces deux tendances provoquent une tension qui a culminé pendant Lôzane-Bouge et qui explique en partie ses métamorphoses.

1.2. *De Lôzane-Bouge au Cabaret Orwell 84*

Lôzane-Bouge a été à la fois moment de guerre et moment de fête. Guerre parce que la volonté du mouvement a été d'imposer l'affrontement et parce que la répression exercée a été une arme efficace pour désigner les gagnants et les perdants. Fête parce que les limites de l'espace et du temps habituellement imposées et respectées ont été dépassées.

Les manifestations ont momentanément transformé la ville en un territoire propice au "jeu des gendarmes et des voleurs". Elles ont aussi été le moment d'un regroupement des colères et ont permis (provoqué, suscité ou autorisé, nuance impossible à établir) l'expression des violences et des peurs individuelles. Chacun pariait sur lui-même, ses capacités propres (maîtrise de la peur, qualité du sprint...), la force de ses passions mais aussi et surtout sur le groupe des manifestants. La rue servait à la fois de défoncier et d'immense jardin public; les individus qui l'occupaient, habituellement

astreints à des comportements définis par leur appartenance sociale, se retrouvaient dans la cassure des rôles et des hiérarchies ordinaires.³

Les manifestants se sont reconnus dans cette fête, dans la pratique de cette fête et surtout sans doute dans l'illégalité de cette pratique (action directe). Manifester dans la rue, spontanément ou non, mais de toutes façons sans demande d'autorisation, signifiait *occuper conflictuellement le territoire public* et démontrait la volonté d'"être où l'on veut, quand on veut, comme on veut". Mais si ce mouvement social s'est en quelque sorte placé dans son ensemble sur le terrain de l'affrontement à l'Etat, il a réuni par contre des groupes sociaux et des individus entre lesquels il n'y a jamais eu de consensus réel. La revendication commune "on veut un Centre Autonome" était l'alibi minimum nécessaire à la création d'un rapport de forces face aux Autorités, mais la révolte des gens descendus dans la rue révélait l'expression d'un malaise beaucoup plus profond, auquel ce Centre ne pouvait remédier.

A partir de là, l'on pouvait prévoir – et c'est certainement ce qu'ont fait les Autorités – les effets que l'obtention du Centre Autonome exerce-rait sur le mouvement. Pendant Lôzane-Bouge, les forces de police, dans leur forme physique, ont symbolisé l'Ennemi à combattre. La faiblesse du mouvement et la répression qu'il a subie ont permis à cet ennemi de se muer en quelque chose de beaucoup plus flou, de moins saisissable: les Autorités locales. Ce n'était plus une présence tangible, mais une institution, un pouvoir abstrait auquel il fallait s'affronter.

Les arguments de ce dernier se sont multipliés (jusque là ils n'avaient été que "frappants"): de la persuasion à la menace en passant par la compréhension. Si bien que la représentation que les ex-manifestants avaient de leur ennemi ne pouvait plus être aussi unitaire. La politique du bâton et de la carotte développée dès ce moment par les Autorités rendait moins claire la riposte, car elle brisait la spirale affrontement-répression-affrontement (logique que la force de la repression avait imposée comme celle de batailles perdues

3) Le mouvement a représenté une fraction de la jeunesse qui s'est niée dans ses rôles institutionnels (étudiant, travailleur, consommateur, individu soumis à la loi): ce qui importait, c'était qu'elle se reconnaisse dans sa révolte collective. Ses pratiques sociales ont en effet témoigné de sa volonté d'extériorité au travail: revendications axées sur l'organisation du territoire et non sur le terrain de l'usine, action en dehors des normes exigées par le reproduction de la force de travail.

d'avance). Pour survivre, le mouvement aurait dû définir une stratégie politique qui dépasse la simple réponse à l'action des Forces de Police, et imaginer comment négocier sa survie en face de ces nouvelles échéances.

Si c'est un état de mouvance perpétuelle qui faisait l'originalité et la force de Lôzane-Bouge, le Centre Autonome imposait un rythme, un lieu délimité et des échéances gestionnaires qui avaient toutes les chances de signifier (ou de sanctifier) la fin de ce mouvement. C'est donc dès sa naissance et tout au long de son existence que le Centre Autonome (et par la suite le Cabaret Orwell) a été marqué par les conditions de production de son origine.

Il est bien vite apparu que le mouvement dans son ensemble ne pouvait pas se reconnaître dans ce lieu. On a déjà vu plus haut que la revendication de celui-ci ne suffisait pas à traduire la globalité du malaise ressenti par les manifestants. Un sentiment diffus de bataille achevée a conduit les usagers du Centre Autonome à s'en déresponsabiliser. Un petit groupe de gestionnaires a alors développé l'idée d'un bar, lieu de musique et de bière: le Cabaret Orwell 84. Ce dernier, s'il n'avait pas la prétention d'être un lieu politique, se voulait être un lieu social, un espace d'agrégation d'individus mécontents, insatisfaits, de "marginaux". Mais il a aussi été, implicitement, un lieu d'enfermement des révoltes potentielles.

2. DE L'ENCLAVE DESIGNEE

2.1. *L'arrière-salle du mouvement*

C'était une salle borgne d'environ 100 m²: d'un côté une scène, de l'autre un bar, dans l'espace restant 100 à 200 personnes les soirées du week-end. Dans un décor totalement nu par ailleurs, le Cabaret Orwell 84, en fin de semaine, ressemblait à un métro parisien des heures de pointe... L'espace vital dévolu à chacun se comptait en cm²! La vie du Cabaret était spécifiquement *nocturne*. Jusqu'au petit matin, le rock endiablait le local et ses

occupants (concerts – à prix modérés – ou disc-jockey), la bière coulait à flots, le désordre et la saleté dominaient, la communication verbale était impossible si ce n'est dans une cour adjacente où la parade et la drague étaient de mises autour d'un feu permanent.

Nous ne nous attarderons pas sur la nature et le fonctionnement du Cabaret Orwell,⁴ mais il nous semble nécessaire de relever qu'il a été vécu par beaucoup d'ex-manifestant comme l'incarnation de la victoire dans l'affrontement aux Autorités. Un lieu "libéré" – imaginairement en ce qui concerne les rapports sociaux mais réellement en regard des lois et règlements de police – existait, car ses règles visibles étaient autres que celles qui dirigent les bars ordinaires: là, il n'était pas question d'horaire, pas question d'ordre de police pour ce qui est de l'hygiène ou des prix. La territorialisation de la marge, et la désignation d'un territoire pouvaient donc être tolérées au profit de la liberté du temps.

2.2. *Le travail comme pôle référentiel*

Si la population du Cabaret semblait très hétérogène,⁵ il paraît évident pourtant qu'il a regroupé tout un secteur de la "jeunesse" jusqu'alors relativement éclaté dans la ville: les "non-garantis". L'apparition de ces derniers sur la scène sociale lausannoise a été symbolisée par le "no future" des punks et s'est inscrite dans l'immédiateté, donc dans l'opposition à toute action

- 4) Signalons simplement que l'on a assisté à l'intérieur même du Cabaret à la reproduction des rapports sociaux dominants, caractérisés ici par une division entre patron-gestionnaire et client-consommateur. Même si ce lieu s'est auto-institué comme une alternative à la culture offerte par la ville, il fonctionnait de fait comme n'importe quelle entreprise commerciale... Mais ceci ferait l'objet d'un autre article.
- 5) On y trouvait des apprentis, des écoliers, des jeunes travailleurs non-qualifiés, des précaires, des étudiants, des "piliers de bistrot", des curieux, des "gauchois", des skinheads et des punks (appelés par certains usagers la "minorité spectaculaire").

à long terme, toute stratégie et toute politique (hormis celle du désir!). Cette attitude témoigne à la fois d'un manque de perspectives d'insertion sociale liée à leur situation professionnelle et d'une pratique d'extériorité au travail. Ceci concerne une frange de la population du Cabaret qui, plus que les autres, a fait de ce lieu son territoire quotidien. Une grande partie des usagers du week-end vivait par contre cette fin de semaine comme un moment d'"éclatement parallèle", "marginal", sans que leur mode et leur rythme de vie journalier n'en soient modifiés.⁶ En d'autres termes, le Cabaret n'était pas un espace "subversif" au point de détourner ses occupants de ce qui fonde les rapports sociaux: la nécessité de reproduction de la force de travail. Il est vrai que "passer une nuit au Orwell" marque une distance au travail (de même que dans une boîte de nuit!). Que cette *distance* soit le produit d'un refus temporaire de l'obligation "travailler pour vivre" ou la démonstration d'un pouvoir et d'une liberté procurés par la non-nécessité de s'y soumettre pour vivre, *le travail reste le pôle référentiel* (en tant qu'organisation du temps). . . On pourrait même à ce sujet s'interroger sur l'opportunité d'un tel lieu pour l'Etat . . .

2.3. *Le territoire du Cabaret Orwell 84*

A la coexistence d'intérêts individuels différents au sein du Cabaret Orwell devait correspondre la définition d'un consensus collectif minimum. A ce titre, l'acceptation — active ou non — de certaines instances de socialisation était indispensable à l'intégration de tout individu, à savoir le rock, l'acool, l'usage des drogues douces, la violence (symbolique, parfois réelle). C'est en premier lieu sur cette base que les usagers définissaient leur appartenance (ou non) au Orwell. C'était l'ébauche d'une identité collective . . . construite, imposée, et acceptée par les occupants de cet espace, mais aussi par l'extérieur. En effet, respectivement de ces deux points de vue, il y a eu dans l'histoire du Cabaret reconnaissance dans le "groupe" et reconnaissance du "groupe". Sur quoi se fondaient-elles?

"Lausanne, ville lamentablement et sinistre", "on ne sait pas quoi faire", "on zone", "Lausanne, Nice, villes de vieux" . . . Même si le Cabaret Orwell

.6) Tout ce qui dans cet article est entre guillemets sans référence spécifique, est tiré d'interviews que nous avons réalisées auprès d'une dizaine d'usagers appartenant à des "catégories sociales" diverses.

ne pouvait répondre à ce sentiment de mécontentement et de malaise, sa raison d'être et sa signification ont été d'offrir un espace à l'agrégation des insatisfactions. Ce n'était plus la rue qui, dans ce qu'elle symbolise, donnait une crédibilité à toutes les espérances. Ce n'était plus la colère qui s'exprimait publiquement avec force. Ce n'était plus la destruction concrète des signes propres à cette société. C'était la création d'un petit monde construit, qui par là-même et au vu de ce qui précède, s'est marginalisé par rapport à la centralité de la ville et a été bien sûr marginalisé. Pourtant, ses occupants ont mis en scène des désirs, des attentes, des volontés, des besoins sociaux.⁷

Du point de vue de l'imaginaire, c'est le début d'une pratique en rupture avec la normalité, même si l'on peut légitimement penser qu'il était tout simplement nécessaire pour cette minorité de se renforcer face à l'extérieur. A partir d'une prise de conscience de sa condition, une minorité exprime par là son besoin *d'exister*, fût-ce institutionnellement (il est probable que le Cabaret ait été un espace où elle pouvait entretenir l'illusion d'y répondre, partiellement en tous cas), de vivre autrement la division entre travail et loisir, si ce n'est de l'abolir.

Si les usagers du Cabaret Orwell ont donc eu en commun la recherche d'"un autre chose" qui puisse combler les lacunes d'une société, ils n'ont pas su par contre (pas pu ou pas voulu?) insérer cet "autre chose" dans une perspective sociale et collective. Coincés entre ces deux pôles, ils ont manifesté leur opposition par des attitudes qui, loin de remettre en cause l'ordre social global, n'en ont atteint que les signes. Il en était ainsi de la saleté, et même de manière paradoxale, des excès. Ceux-ci, excès d'alcool, de drogue, de violence, dénotaient moins une volonté de transformation qu'une volonté d'aménagement qui rende le monde "vivable". C'est sans doute dans ce glissement qu'on peut déjà comprendre le rétrécissement de la voie qui a conduit Lôzane-Bouge au Cabaret Orwell, et plus loin à Koprock.

7) Nous repérons à ce propos trois éléments centraux dans nos interviews:

- "vivre la nuit", i.e. quand on veut, sans être astreint aux rythmes de la production et de la consommation.
- "voir des gens", ne pas être seul, échanger, vivre des émotions avec autrui, se rencontrer, faire des choses ensemble.
- "vivre autre chose". Signe profond, révélateur justement de ce fameux malaise dont l'ombre semble poursuivre inlassablement beaucoup de "jeunes". Ces trois mots peuvent en effet signifier ce que l'on veut bien y mettre, y voir ou y entendre, mais en l'occurrence, ils sont concrétisés dans ces interviews à trois niveaux. "Vivre autre chose" c'est:
 - * sortir de la monotonie habituelle dont le lot quotidien est l'ennui,
 - * faire ce que l'on veut (parce que l'on ne peut pas faire ce que l'on veut. . .),
 - * sortir des limites normales.

Ceci nous amène à suggérer que le Orwell se situait sur le terrain de la défensive alors que Lôzane-Bouge se plaçait sur celui de l'offensive. Il avait beau fonctionner en dehors des normes habituellement respectées (insalubrité du lieu, bruit, pas de patente pour la vente de l'acool, consommation libre de haschish, pas de normes de sécurité, pas d'heures de fermeture . . .), il était malgré tout reconnu par la Municipalité comme bar, dancing, salle de concert (ce qui n'empêchait pas la "visite" des indicateurs et les contrôles policiers effectués à la sortie du Cabaret . . .). Cette attitude des Autorités a eu pour conséquence la *désignation* du territoire du mouvement, et surtout de ses *limites*. Nous avons montré l'importance de l'illégalité dans la mouvance du mouvement des jeunes, par rapport à l'espace et au temps définis socialement. Le Cabaret par contre a vécu dans une *situation paralégale*. Ainsi, de par sa définition – un bar, il présentait dès le départ une ambivalence. Celle-ci allait de pair avec celle des usagers: consommateurs d'exotisme illégal mais aussi ex-manifestants ayant participé à la création de ce lieu.

Cette transformation de l'antagonisme fondamental entre les "jeunes" et les Autorités en possibilité d'aménagement a fondé une logique de rétablissement du consensus qui culmine avec la fondation de l'Association Koprock.

3. D'UN BAR LEGAL

Si les Autorités avaient fait pendant longtemps la sourde oreille aux demandes des "jeunes", l'accalmie de 1982 les amena à prendre en compte ces différents besoins. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, une Commission – le "Groupe 3" – fut constituée par les soins des édiles locaux pour déceler les besoins prioritaires des "jeunes" lausannois. Il lui incombaît de s'enquérir par voie de questionnaires des envies des "jeunes" et de mettre à jour quelles étaient les premières mesures à prendre pour éviter de nouvelles explosions en fondant, fidèle en cela aux Thèses, "une véritable politique de la jeunesse". Le "Groupe 3" (formé tant par des spécialistes des jeunes – des animateurs et des éducateurs – que par des fonctionnaires) s'adressa pour cela aux Associations ou Groupements régulièrement constitués – les scouts, les organisations confessionnelles . . . – et força, en ce sens, certains des individus restés actifs depuis la fin du mouvement en tant que tel à se couler dans le moule qu'exigeaient des discussions avec l'Autorité Politique.

On peut légitimement penser que cette formule – constitution en Association légale – fut choisie par des anciens usagers du Cabaret Orwell car le

mouvement s'était essoufflé. Les quelques réactions qui suivirent la fermeture du Cabaret furent de faible ampleur, et ne semblaient pas porteuses d'un nouveau mouvement contestataire de masse. La délimitation d'un territoire et de ses activités avait rempli son rôle: le problème n'était plus pour les anciens manifestants, ex-usagers du Orwell de s'épandre sur le territoire tout entier mais uniquement de conserver le seul "acquis" tangible des manifestations, "un bar pas comme les autres".

Ainsi, parallèlement à la modification du rapport de forces, se mettait à jour la transmutation du mouvement de "jeunes". Quelques-uns de ses participants acceptèrent enfin d'aller discuter avec les Autorités au nom d'un certain nombre de "jeunes": Koprock se présenta en effet, dès sa naissance, comme un avatar légal de ce qui avait été mouvance illégale et incontrôlable.

Dès lors, faire l'histoire de Koprock consiste à faire deux histoires parallèles: celle de ses activités proprement "rockeuses" (organisation de concerts) et celle de ses interminables démarches auprès des Autorités afin d'obtenir un local où la vie nocturne soit possible.⁸ Cette dernière serait trop longue et trop fastidieuse pour trouver place ici; nous nous bornerons donc à en dégager la logique.

Avant la mise à jour de l'existence d'une maison vacante et qui conviendrait aux activités de la Koprock, l'histoire des relations de cette Association avec les Autorités peut se résumer en discussions cordiales visant, dans un premier temps, à faire reconnaître la nécessité d'un lieu pour l'"expression rock" comme une des priorités d'"une véritable politique de la jeunesse", puis dans une seconde phase à réaliser ce projet. La mise à disposition des "jeunes" – par l'intermédiaire du "Groupe 3" qui en confiera la gestion à Koprock – d'une maison matérialisa le problème fondamental, corollaire de l'existence de ce futur lieu: rendre légal le fonctionnement d'un espace pour lequel aucune loi n'est prévue.

C'est ce projet, "un bar pas comme les autres", qu'il s'agit de définir maintenant. En quoi consistait l'originalité du Cabaret Orwell 84 puisque c'est elle qui fonde les démarches de Koprock? Comment la dire puisque

8) Il faut relever que malgré les promesses des Autorités, Koprock prit seule à sa charge pendant longtemps la recherche d'un local car la Ville ne semblait pas disposer d'un lieu adéquat à mettre à disposition des "jeunes". Les recherches furent infructueuses malgré les nombreuses tentatives faites par Koprock auprès des gérances officielles privées.

la consommation de ce lieu n'était pas étrangère au système global, bien que plus outrée, plus excessive, . . . différente? Elle peut être synthétisée en l'existence d'un lieu dont les normes sont autres, dont la vie n'est pas dirigée par des impératifs exclusivement commerciaux et qui permettrait à la population de l'ex-Cabaret Orwell de se retrouver à ses heures de prédilection, i. e. la nuit, moment où les gens dits "normaux" reproduisent leur force de travail. Cet aspect — horaire peu ordinaire pour un lieu de rencontre *ouvert à tous* (les prix ne devraient pas y être majorés comme c'est le cas dans les boîtes de nuit) — est central au projet de Koprock et est à lui seul porteur de problèmes pour la Légalité. Il s'agit en effet pour les Autorités de concéder aux "jeunes" une autorisation qui n'appartient pas à l'appareil législatif ou administratif existant⁹ afin d'insérer ce lieu dans la légalité, donc de lui fixer des limites précises — horaire d'activité, normes à respecter en ce qui concerne le bruit, l'hygiène . . . On constate donc la reproduction du même phénomène que dans le cadre du Cabaret Orwell: la volonté de désignation, de délimitation du temps et de l'espace.

Il est, dans cet ordre d'esprit, hors de question que ce lieu soit ouvert 24h/24 ou au gré des gestionnaires, hors de question qu'il dépasse les attributions ordinaires des bistrots, en servant de logement par exemple. Bref, son existence est admise, mais précision est donnée que ce lieu ne doit en aucune manière faire penser à un Centre Autonome.

Si le consensus a été établi entre la Ville et Koprock, ces restrictions n'ont été acceptées que pour autant qu'elles ne résument pas ce futur lieu en un Centre de loisirs aux animateurs bénévoles ou en un simple prolongement des bistrots habituellement fréquentés. A l'heure actuelle, les seuls problèmes qui semblent demeurer sont afférents à la réalisation pratique de ce projet.

9) La Police du Commerce ne connaît par exemple que 24 types de patentes correspondant toutes à des modalités différentes de vente. Une 25ème devra être créée afin de régir les activités commerciales de Koprock.

ROCÈS DE LOZANE BOUGE: LA PAROLE À LA DÉFENSE champagne, chansons et confettis

iance de carnaval, hier après-midi, à la clôture des débats du Lózane bouge. Envahissant le prétoire, les nombreux supp's réservèrent une ovation triomphale aux accusés : ici on sablait l'Espagne, là on lançait des cotillons. Sous une pluie de confettis, le ren Frossard dut se résoudre à faire évacuer la salle par les rmes. Ce n'était pas la première manifestation du public de la e ; des tonnerres d'applaudissements avaient salué les plaidoi's trois avocats de la défense — Mes Lob, Garbade et Schaller. Il n'eux, en fin de matinée, l'assistance se mit à chanter. Me de, pour conclure son intervention, entonna un air de Michel le, le refrain « Ici, interdit de rêver, interdit de rire et de r », fut aussitôt repris en choeur par le public.

BERTIL COTTIER

ière plaidoirie de la journée. Me Lob. Avec l'acharnement, est propre, l'avocat a cherché à retrouver l'accusé des instigateurs ibles de 1980 ne se trouvent sur des accusés. Pourquoi cela ? que les instigateurs ne sont pas les, mais les promoteurs immobiliers, qui refusent de louer des logements à des prix raisonnables. Lausanne une ville morte ; une ville où l'on ne peut plus s'exprimer, où les rues sont inanimées, où n'existe aucun lieu permettant aux jeunes de se rencontrer « gentiment et librement ».

50 manifestants sous la pluie

La météo est avec le juge Fros
! » s'écria un ^{des}

24

La défense : de gauche à droite, Mac Lob, Schaller et Garbade.

N'ont-ils pas cherché à mettre fin à l'horrible course à la solitude guettait ?

spécie où les
ex. Certes il
Galeries du
des

« Les accusés ont-ils quelque chose à ajouter pour leur défense? »

LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE S'EST DÉTERMINÉE

Un bâtiment pour les jeunes

Brève et intéressante conférence presse de la Municipalité de Lausanne au cours de laquelle l'Exécutif lausannois a donné hier quelques informations sous forme de flashes concernant de récentes décisions et options. Ainsi, tour à tour, prirent la parole MM. P.-R. Martin, syndic, A. Piler, directeur des Travaux, et sociale.

230

4. loisirs. — La Municipalité — efforts pour

César-Roux No 30, occupé en
à la disposition de

CONCLUSION

La mise en évidence de cette insertion d'un projet "alternatif" dans une légalité qui lui est étrangère — si ce n'est opposée, à son origine — montre à notre avis que le problème réel, qui empêchait le rétablissement du consensus à Lausanne, n'était pas la non-reconnaissance de besoins spécifiques à la jeunesse, mais plutôt la nécessité pour l'Autorité de rétablir son contrôle sur l'espace et le temps.

En fixant endroit et horaire aux activités des "jeunes", les Autorités rétablissent *l'Ordre* car elles déterminent, avec le consentement des "jeunes", des limites aux débordements dont la ville avait été le théâtre. Elles intègrent par la même occasion les reliefs d'un mouvement subvertissant la Politique traditionnelle à une logique étatique qui fonctionne par des négociations autour d'une table, négociations dont le but est ici d'insérer dans un système des "marginaux" que l'on désigne comme tels.

Le danger est ainsi éloigné et la position d'équilibre, compromise par l'émergence de l'utopie (Lôzane-Bouge et le Cabaret Orwell 84), est rétablie. Il faut noter que cette restauration du consensus en a donc modifié les termes, mais qu'elle a neutralisé le problème posé par les "jeunes" manifestants.

Si la question n'était que celle du lieu "autonome", elle est pratiquement réglée et à peu de frais !

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRILLARD, J. (1970), "La société de consommation" (Gallimard (Idées), Paris).
- BAUDRILLARD, J. (1972), "Pour une critique de l'économie politique du signe" (Gallimard, Paris).
- BEROUD, G. (1982), Valeur-travail et mouvement de jeunes, *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 8 / 48 (1982) 5-30.
- BOURDIEU, P. (1980), La jeunesse n'est qu'un mot, *Questions de sociologie* (Minuit, Paris).
- CASTELLS, M. (réed. 1981), "La question urbaine" (Maspéro, Paris).
- CHAMBOREDON, J.-C. (1971), La délinquance juvénile: essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 12 / 3 (1971) 335-377.
- Commission fédérale pour la jeunesse (1980), "Thèses concernant les manifestations de jeunes de 1980" (Office fédéral de la culture, Berne).
- DEBORD, G. (1971), "La société du spectacle" (Champ libre, Paris).
- DUVIGNAUD, J. (1977), "Le don du rien. Essai d'anthropologie de la fête" (Stock, Paris).
- DUVIGNAUD, J. (1980), "Le jeu du jeu" (Balland, Paris).
- HERSCH, J. (1981), "L'ennemi c'est le nihilisme. Antithèses aux thèses de la commission fédérale pour la jeunesse" (Georg, Genève).
- INGOLF, D. & SUPP, E. (1982), "Ils vivent autrement" (Stock, Paris).
- Internationale Situationniste (1975), Revues 1958-1969 (fac-similé) (Champ libre, Paris).
- KAPLOW, J. (1981), La fin du Saint-lundi, *Temps libre* (été 1981) 107-118.
- LEFEVRE, H. (1972), "Le droit à la ville" (Anthropos, Paris).
- LOJKINE, J. (1977), "Le marxisme, l'Etat et la question urbaine" (PUF, Paris).
- MENETREY, A.-C. & Collectif de défense (1982), "La vie... vite, Lausanne bouge 1980-1981: une chronique" (Editions d'En Bas, Lausanne).
- STEINAUER, G. & GROS, D. (1982), "L'hymne au "Bon sens" ou la ritualisation d'un faux débat sur la jeunesse" (Communication pour le 6ème Congrès de la Société Suisse de Sociologie, Lausanne, octobre 1982).
- THOMPSON, Ed., (1979), Temps, travail et capitalisme industriel, *Libre*, 5 (1979) 3-64.
- VANEIGEM, R. (1978), "Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations" (Gallimard, Paris).
- VILLARDY, A. (1968), "Fête et vie quotidienne" (Editions Ouvrières, Paris).
- WILLENER, A. (1982), "L'âge du subito et le problème posé par les anti-cultures" (Communication pour le 6ème Congrès de la Société Suisse de Sociologie, Lausanne, octobre 1982).